



SPIP DE LA GIRONDE

Antenne de GRADIGNAN

Ici tout va bien !

Alors que les conditions de détention indignes et les conditions de travail fortement dégradées pour les personnels sont largement dénoncées depuis trop longtemps par les agents, les organisations syndicales, l'OIP...

Alors que la Contrôleuse Générale des Lieux de Privation de Liberté dénonce ces mêmes conditions...

Alors que le juge administratif enjoint le ministère d'y remédier...

À l'antenne du SPIP de Gradignan, la direction départementale du SPIP s'obstine : **ici tout va bien !**

Des problèmes RH ? Pas du tout, l'équipe a été dotée d'un nouveau poste, il faudrait penser à arrêter de se plaindre ! **Ici tout va bien !**

Pourtant pas besoin de calculs trop compliqués pour comprendre la situation: l'antenne de Gradignan c'est :

12 CPIP pour 11,2 ETP

2 CPIP contractuelles pour 2 ETP

soit un total de 13,2 ETP

Sur ces 13.2 ETP :

- 3 ETP sont affectés à la SAS pour 54 détenus

- 4 ETP pour le quartier arrivant

Il reste donc6,2 ETP qui prennent en charge 728 détenus (dont l'UHSA et l'UHSA) !!!!

Ce qui fait **117 détenus pour un ETP en détention ordinaire** alors même que selon les effectifs de référence, un CPIP devrait suivre 60 personnes.

Quel accompagnement peut-on faire lorsque l'on a en charge 117 détenus par CPIP ?

Comment la direction départementale peut-elle dire qu'au niveau RH tout va bien ?

Est-ce que l'antenne de Gradignan est fléchée comme prioritaire par la DISP pour la création de postes ?

Au-delà de la charge de travail inadmissible, ne permettant pas d'intervenir auprès d'une population pénale qui subit déjà des conditions de détention indignes, c'est l'absence de réalisme de la direction du SPIP 33-qui interroge.-

Des difficultés avec l'établissement ? Non pas du tout, un dialogue est en cours, ici tout va bien!

Pourtant l'établissement s'obstine à ne pas fournir au SPIP le matériel nécessaire défini par les textes.

Les engagements locaux de service ne sont toujours pas signés.

Les rôles de la CPU sont transmis au dernier moment et l'établissement se permet tout de même de dénigrer le travail du SPIP.

Idem pour les dossiers de transfert, vous avez 24h!

C'est encore et toujours au SPIP de s'adapter.

Ici tout va bien, répète la direction du SPIP. Circulez, il n'y a rien à voir !

Des exigences au-delà des missions (rapports demandés alors même que le CPP ne demande qu'un avis du SPIP, exigence par le SAP que le SPIP se prononce sur les incidents disciplinaires en détention lors de l'examen des RSP...) ? Non, pas du tout, faites, et au plus vite !

Mais où est donc la direction pour rappeler les missions et le cadre d'intervention du SPIP?

Et bien on la retrouve dans une politique de cache-misère, la fameuse politique d'affichage du SPIP 33* :

- la SAS :

Il conviendrait de se questionner sur la "stratégie" RH qui a consisté, dès l'ouverture du CPA, puis de la SAS, à prélever sur les moyens existants au lieu d'exiger des créations de poste. On nous l'a bien expliqué, le travail des CPIP à la SAS est spécifique et le ratio des personnes suivies par agent ne peut être le même que sur un quartier ordinaire.

Mais dans ce contexte de pénurie organisée, l'ambition de la SAS n'est pas tenable sans renfort RH. Le plus inquiétant c'est que ces renforts ne sont pas demandés, puisque **ici tout va bien !**

- le rapport d'évaluation en milieu fermé

Cette exigence permet à la direction d'afficher que, dans son département, même en milieu fermé, l'évaluation est faite.

De la véritable poudre aux yeux et de l'escroquerie intellectuelle !

Le rapport s'appuie seulement sur le casier judiciaire, il est fait sur la seule base d'un entretien arrivant, c'est-à-dire un contre sens si on s'appuie sur la bible RPO !

A Gradignan, tout va tellement bien, qu'on fait au-delà des exigences de la DAP, et au-delà du RPO !

On dénoncera également l'absence de dialogue social sur tous ces sujets (note sur l'organisation de service sans passage au CT, demandes répétées d'un groupe de travail sur l'organisation du site de Gradignan sans succès) ;

Mais la plus grande hypocrisie du moment, dans un établissement où les conditions de détention sont indignes, où le SPIP n'est pas en mesure d'exercer ses missions, c'est la labellisation du quartier sortant !!!!

Cette labellisation serait la 1ere pour une maison d'arrêt et le choix qui est fait se porte sur l'un des établissements les plus en difficulté de France !!!!

Tout est dit !

A Gradignan, un détenu peut avoir du mal à se soigner, à voir le SPIP durant sa détention etc mais ce qui compte désormais, c'est l'entretien sortant (libération, transfert) !

Pour l'administration pénitentiaire, si l'entretien arrivant et l'entretien sortant sont faits, alors tout va bien.

On vous l'a dit, ici tout va bien !

le 20/10/2022

Le bureau local CGT IP du SPIP 33

**liste non exhaustive*